

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 13 mai 2008

AFFAIRES COMMUNALES

Délégués de Dommartin au Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées

En préambule, Monsieur le Maire explique à l'assemblée les raisons qui l'ont amené, lui et Mr Daniel Lallemand, à démissionner de leurs fonctions de respectivement Délégué titulaire et suppléant au Syndicat ; l'objectif étant de permettre à Mr Lallemand d'être candidat à la Présidence de ce Syndicat..

Fort de ces explications, le Conseil municipal procède à l'élection des deux délégués.

Sont élus : - Délégué titulaire : Daniel Lallemand (19 voix)
- Délégué suppléant : René Poirson (18 voix et 1 blanc)

I) Ressources Humaines

Emplois d'été

Monsieur le Maire fait part de sa décision concernant les candidatures retenues

I I) Finances et Affaires Economiques

Implantation d'entreprises

Daniel Lallemand fait le point sur les contacts pris et les différentes options possibles.
Le Maire rappelle les 3 objectifs qui doivent rester le fil conducteur, à savoir : maîtrise, emploi et environnement.

Subventions

Demande de subvention présentée par

Le Conseil vote à l'unanimité une subvention de 230 Euros au profit de l'Espoir Cycliste Stéphanois qui organisera une épreuve cycliste le 7 septembre à Dommartin et Vecoux.

Le Conseil vote à l'unanimité une subvention de 60 Euros au profit de l'école maternelle pour un déplacement en bus à Remiremont.

Tout d'abord, le Maire se dit fier des enfants de notre Ecole maternelle qui ont réalisé, sous la houlette de Madame Philipponel, un travail remarquable exposé aux Archives départementales des Vosges et retenu parmi tous les travaux d'élèves du premier degré dans le Département et intitulé *Lettres et calligraphies aux Archives*.

III) Sport Loisirs et Culture

Conseil Municipal des Enfants

Résultat des élections des 5 avril 2008 et 11 avril 2008

Sont élus : COUVAL Clara
CUNY Quentin
DEFRAVOULD Florine
CLAUSE Thomas
MAROTEL Matéo
MARION Romaric
COLLE Morgane
EVELINGER Justine
SEIGNER Pauline

Sont élues : Présidente : COLLE Morgane
Vice-Présidente : COUVAL Clara

Musée du patrimoine

L'inventaire a été dressé. La Direction des Archives départementales a le dossier en mains, l'étudie et rendra compte de ses conclusions et recommandations.

IV) Gestion et entretien du patrimoine

Les Blés d'or

Le Maire, tout en rappelant que ce projet est destiné aux personnes âgées **valides**, fait le point sur les discussions entreprises avec la MSA et l'OPAC.

L'objectif est de déposer le permis de construire avant la fin de l'année pour un début des travaux au printemps prochain.

Modification et révision du PLU

Réunion avec Monsieur Faivre le 12 juin pour s'informer sur les procédures exactes préalables concernant les modifications et révisions .

Eclairage de sécurité Rue de Franould

Pose avant la rentrée d'un candélabre au carrefour Rue de Franould Rue de la Brasserie.
(Sécurité du passage piétons)

Ressources en eau

Planification 2008-2010

Le Maire fait le point sur le programme des actions et travaux envisagés, et ceci en collaboration avec l'Agence de l'Eau qui félicite la commune pour sa bonne gestion de la ressource et sa programmation dans le temps.

Source de Clairegoutte

Les travaux commenceront fin mai.

V) Social Aide à la personne – Affaires Scolaires

Restaurant Scolaire Municipal

En préambule Mr le Maire rappelle le souci constant qu'ont les élus de maintenir le plus juste équilibre possible entre la nécessité de limiter le déficit consenti et de rendre abordable pour tous l'accès aux services périscolaires Faute de quoi ces derniers risquent d'être désertés ; par voie de conséquence les écoles pouvant être menacées.

Vu l'augmentation vertigineuse constatée des produits de base tels que laitages, céréales etc., ainsi que du déficit qui s'en suit et afin de limiter celui-ci à celui du dernier exercice, le Conseil adopte à l'unanimité une augmentation du prix des repas de 20 cts d'Euros.

Tarifs à compter du **01/09/2008** :

Prix du repas pour les enfants : **3.60 €**

Prix du repas pour le personnel communal et le personnel enseignant : **6.65 €**

La pérennité des tickets est maintenue.

Garderie périscolaire et Etudes surveillées

Le Conseil adopte à l'unanimité une augmentation du prix du forfait mensuel de 2 Euros.

Tarifs à compter du **01/09/2008** :

Garderie forfait mensuel ticket : **30 €**

Garderie occasionnelle carte de 10 cases d'une heure : **30 €**

Etudes surveillées forfait mensuel : ticket de **16.50 €**

Etudes occasionnelles carte de 10 cases d'une heure : **35.50 €**

(Le ¼ h de garderie précédant l'étude est inclus)

La pérennité des tickets est maintenue.

Affaires diverses

Concours de Maisons Fleuries

Création d'un jury dont les membres sont désignés.

A Dommartin-les-Remiremont, le 14 Mai 2008.

Le Maire
René POIRSON